N° 2 — 14e Année — LE NUMERO CINQ CENTIMES — (12 Nivôse, An 110) — Jeudi 2 Janvier 1902

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 50 —

Les annonces seront reçues aux bureaux de la Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Nos Ateliers étant fermés à l'occasion du Nouvel An, l'« AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING » ne paraîtra pas demain.

Le nouvel An

LA ROBE DE CHAMBRE

Chacun sait que l'usage de donner des étrennes remonte à la plus haute antiquité ; il prit naissance sous le règne de Titus-Tatius, roi des Sabins ; il a survécu à tous les bouleversements du globe, à tous les changements de gouvernement ; il fut aboli le 30 novembre 1791 par l'Assemblée nationale, qui décréta qu'on n'irait pas adresser de félicitations au roi ni aux ministres, à l'occasion du 1er janvier 1792 (cette année-là, les concierges (alors dénommés suisses) eurent peur et n'osèrent pas souhaiter la bonne année à leurs locataires : heureux en 1792 ! Le Premier Consul rétablit la coutume et les étrennes reprirent de plus belle : qu'il soit béni des concierges ! On devrait trouver son image dans toutes les loges.

M. Pigeonnet, chapelier retiré, vivait avec sa femme et sa belle-sœur, une vieille fille, Mlle Adélaïde, et une jeune bonne.

Tous les ans, aux approches du 1er janvier, les Pigeonnet se creusaient la tête se demandant quel objet ils pourraient bien s'offrir le jour de l'an sans risquer de faire un double emploi.

Le choix des étrennes n'est pas toujours chose facile.

Depuis trente ans que M. et Mme Pigeonnet étaient mariés, ils avaient épuisé la liste des cadeaux.

Cette année-ci, ils étaient bien embarrassés.

Mme Pigeonnet en rêvait jour et nuit. L'année d'avant, elle avait offert à son mari une calotte de velours brodée de sa main, une belle calotte noire, avec des broderies faites de paillettes dorées ; un grand coquet de soie rouge était planté au milieu et retombait gracieusement sur le côté.

Comme M. Pigeonnet avait l'air martial sous cette coiffure !

Il y a deux ans, elle lui avait fait cadeau d'une paire de bretelles en tissu élastique avec ses initiales, un E et un P, Eusèbe Pigeonnet, initiales que Mlle Adélaïde avait brodées.

Trois ans auparavant, elle lui avait donné une canne, un jonc surmonté d'une pomme en argent.

Elle tenait à joindre l'utile à l'agréable.

Cette année-ci, elle était perplexe ; elle ne savait quoi offrir à M. Pigeonnet. Des mouchoirs ? il en possédait plusieurs douzaines ; des caleçons ? c'était la même chose. Tout à coup, elle se rappella que sa robe de chambre était usée et avait besoin d'être renouvelée.

Une robe de chambre bien chaude, voilà un cadeau utile.

Elle opta pour l'achat de ce vêtement.

Quant à Mlle Adélaïde, après avoir bien cherché, elle avait décidé qu'elle offrirait à son beau-frère une paire de pantoufles ; elle avait choisi pour canevas un sujet patriotique : l'aigle russe accolé au coq gaulois, les deux oiseaux entourés de drapeaux aux couleurs des deux nations amies et alliées.

Elle y travaillait depuis longtemps en cachette ; elle voulait faire une surprise.

Pour les étrennes, il était d'usage chez les Pigeonnet de procéder par surprise.

Mlle Adélaïde profitait de l'absence de son beau-frère pour broder les pantoufles ; dès qu'il paraissait, elle les cachait en rougissant sous un journal.

Qu'est-ce que tu brodes là ? demandait M. Pigeonnet, devinant à son trouble que l'objet dissimulé lui était destiné.

— C'est un dessus de fauteuil, répondait Mlle Adélaïde, dont ils voulaient se colorier des couleurs de la pivoine.

— Montre un peu.

— Non, c'est trop mal fait ; je ne veux pas vous le montrer.

M. Pigeonnet riait dans sa barbe, se disant : Ce n'est pas à moi que l'on en conte, ce sont des pantoufles que l'on m'offrira pour mes étrennes.

Le jour de l'an approchait, les Pigeonnet prenaient des airs de plus en plus mystérieux.

M. Pigeonnet avait la mine d'un conspirateur ; il sortait sans rien dire, entrait dans les magasins, en sortait, rapportant des paquets soigneusement ficelés qu'il enfermait dans un placard.

Mlle Adélaïde allait en ville, prétextant qu'elle se rendait chez le dentiste ; elle courait chez un cordonnier qu'elle avait chargé de monter les pantoufles.

Mme Pigeonnet avait acheté une robe de chambre qu'elle avait cachée dans sa garde-robe.

Quelques jours avant le 1er janvier, les Pigeonnet jouaient une petite comédie, toujours la même ; ils prenaient plaisir à se tromper mutuellement.

Cette année, ils n'y manquèrent pas.

— Voici encore le jour de l'an, commença Mme Pigeonnet ; je te préviens, Eusèbe, que, cette année, tu n'auras pas d'étrennes ; à la fin je trouve cet usage ridicule.

— Je suis de ton avis, répondit M. Pigeonnet, ne compte pas sur les miennes non plus ; donner des étrennes, cela est par trop banal.

Qu'en penses-tu, Adélaïde ? ajouta-t-il en se tournant vers sa belle-sœur.

— Je pense comme vous, dit-elle ; je n'ai rien préparé cette année, et, aujourd'hui, il est trop tard.

— C'est entendu, pas d'étrennes, reprit M. Pigeonnet en se frottant les mains.

Ils se regardaient tous à la dérobée.

Suis-je assez machiavélique, se disait M. Pigeonnet ; elles ne se doutent de rien, je vais joliment les attraper.

Sa femme et sa belle-sœur pensaient : Il nous croit, il va être bien surpris ; sommes-nous disimulées, pourtant ?

Le 1er janvier arriva.

Ils se trouvèrent réunis dans la salle à manger.

Ils avaient l'air de conspirateurs.

M. Pigeonnet embrassa femme.

— Constance, je te le souhaite bonne et heureuse, dit-il.

— Moi de même, ajouta Mme Pigeonnet en se jetant à son cou.

— Et toi, Adélaïde, reprit M. Pigeonnet en embrassant sa belle-sœur, je te souhaite de trouver un bon mari.

A cette plaisanterie, que son beau-frère renouvelait tous les ans, depuis dix ans, Mlle Adélaïde répondait en rougissant :

— Oh ! si on peut dire !

Le moment solennel était arrivé, chacun allait démasquer ses batteries, ses cadeaux, veux-je dire.

Ils sortirent et revinrent en tenant chacun un objet caché derrière le dos.

Ce fut M. Pigeonnet qui commença.

Il présenta un parapluie à sa femme.

— Permets-moi de l'offrir tes étrennes, dit-il.

— Un parapluie ! s'écria Mme Pigeonnet ; Eusèbe, tu as fait des folies ;

— Pas du tout, le tien est détiché.

— Comme c'est aimable de ta part ; tu m'as trompée, ce n'est pas bien, tu m'avais affirmé que tu ne me donnerais plus d'étrennes.

— Oui, on dit cela ; mais j'espère que tu as tenu parole, toi ?

Pour toute réponse, Mme Pigeonnet exhiba la robe de chambre.

— Voici tes étrennes, dit-elle.

— Une robe de chambre, dit M. Pigeonnet, qu'elle délicate attention !

— La tienne est usée.

— Qu'importe, c'est trop, tu avais déclaré que tu n'offrirais plus d'étrennes.

Mlle Adélaïde s'avança à son tour, souhaita la bonne année à son beau-frère, et lui remit les pantoufles qu'elle avait brodées à son intention.

— Des pantoufles, dit M. Pigeonnet, c'est trop beau en vérité ; je ne sais pas si je dois accepter.

— Acceptez-les, c'est moi qui les ai brodées.

— Et qu'est quand ? demanda M. Pigeonnet qui prit un air étonné.

— Ici, répondit Mlle Adélaïde, je vous ai raconté que c'était un dessus de fauteuil.

— Petite rusée ! Et dire que je ne m'en suis pas aperçu.

Sur ce, M. Pigeonnet sortit d'une boîte en carton, un manchon qu'il donna à sa belle-sœur.

— Un manchon ! exclama Mlle Adélaïde. Oh ! que je suis contente, je n'en ai pas.

— Je le savais.

— Vous avez fait trop de frais.

— C'est du vrai lapin, à ce que m'a assuré le marchand.

— C'est du lapin, quel bonheur ! dit Mlle Adélaïde.

La bonne entra et exprima ses souhaits de bonne année. M. Pigeonnet lui mit cent sous dans la main.

— Si tu essayais ta robe de chambre ? proposa Mme Pigeonnet.

M. Pigeonnet se dévêtit et l'endossa.

Il se mira complaisamment dans la glace.

— Elle me va très bien.

— Elle te donne un air imposant, ajouta sa femme.

M. Pigeonnet se rengorgea.

— Monsieur a l'air d'être dans un sac, dit la bonne.

— Vous ne savez pas ce que vous dites, remarqua légèrement Mme Pigeonnet.

Elle est trop longue, dit M. Pigeonnet, elle touche le plancher ; il faut la raccourcir de dix centimètres au moins.

— Tu as raison, dit-sa femme, on la raccourcira.

Elle déposa le vêtement sur un meuble et ils se mirent à table.

Le lendemain, Mlle Adélaïde sans rien dire, prit la robe de chambre et en coupa dix bons centimètres.

Quelques jours après, un dimanche, pendant que ses maîtres étaient sortis, la bonne, qui n'avait rien à faire, sortit la robe de chambre et la raccourcit de douze centimètres.

Deux jours après, Mme Pigeonnet se rappela qu'elle devait raccourcir la robe de chambre, elle la prit et en coupa quinze centimètres.

M. Pigeonnet était passé chez son tailleur et l'avait prié de venir chercher la robe pour la diminuer un peu dans sa longueur.

Le tailleur l'emporta et en retrancha seize centimètres.

Un matin, M. Pigeonnet se décida à la revêtir.

Mme Pigeonnet et sa sœur poussèrent un cri.

Ce n'était plus une robe de chambre, c'était un veston !

Eugène FOURRIER.

— Je suis de ton avis, répondit M. Pigeonnet, ne compte pas sur les miennes non plus ; donner des étrennes, cela est par trop banal.

Qu'en penses-tu, Adélaïde ? ajouta-t-il en se tournant vers sa belle-sœur.

— Je pense comme vous, dit-elle ; je n'ai rien préparé cette année, et, aujourd'hui, il est trop tard.

— C'est entendu, pas d'étrennes, reprit M. Pigeonnet en se frottant les mains.

Ils se regardaient tous à la dérobée.

Suis-je assez machiavélique, se disait M. Pigeonnet ; elles ne se doutent de rien, je vais joliment les attraper.

Sa femme et sa belle-sœur pensaient : Il nous croit, il va être bien surpris ; sommes-nous disimulées, pourtant ?

Le 1er janvier arriva.

Ils se trouvèrent réunis dans la salle à manger.

Ils avaient l'air de conspirateurs.

M. Pigeonnet embrassa femme.

— Constance, je te le souhaite bonne et heureuse, dit-il.

— Moi de même, ajouta Mme Pigeonnet en se jetant à son cou.

— Et toi, Adélaïde, reprit M. Pigeonnet en embrassant sa belle-sœur, je te souhaite de trouver un bon mari.

A cette plaisanterie, que son beau-frère renouvelait tous les ans, depuis dix ans, Mlle Adélaïde répondait en rougissant :

— Oh ! si on peut dire !

Le moment solennel était arrivé, chacun allait démasquer ses batteries, ses cadeaux, veux-je dire.

Ils sortirent et revinrent en tenant chacun un objet caché derrière le dos.

Ce fut M. Pigeonnet qui commença.

Il présenta un parapluie à sa femme.

— Permets-moi de l'offrir tes étrennes, dit-il.

— Un parapluie ! s'écria Mme Pigeonnet ; Eusèbe, tu as fait des folies ;

— Pas du tout, le tien est détiché.

— Comme c'est aimable de ta part ; tu m'as trompée, ce n'est pas bien, tu m'avais affirmé que tu ne me donnerais plus d'étrennes.

— Oui, on dit cela ; mais j'espère que tu as tenu parole, toi ?

Pour toute réponse, Mme Pigeonnet exhiba la robe de chambre.

— Voici tes étrennes, dit-elle.

— Une robe de chambre, dit M. Pigeonnet, qu'elle délicate attention !

— La tienne est usée.

— Qu'importe, c'est trop, tu avais déclaré que tu n'offrirais plus d'étrennes.

Mlle Adélaïde s'avança à son tour, souhaita la bonne année à son beau-frère, et lui remit les pantoufles qu'elle avait brodées à son intention.

— Des pantoufles, dit M. Pigeonnet, c'est trop beau en vérité ; je ne sais pas si je dois accepter.

— Acceptez-les, c'est moi qui les ai brodées.

— Et quand ? demanda M. Pigeonnet qui prit un air étonné.

— Ici, répondit Mlle Adélaïde, je vous ai raconté que c'était un dessus de fauteuil.

— Petite rusée ! Et dire que je ne m'en suis pas aperçu.

Sur ce, M. Pigeonnet sortit d'une boîte en carton, un manchon qu'il donna à sa belle-sœur.

— Un manchon ! exclama Mlle Adélaïde. Oh ! que je suis contente, je n'en ai pas.

— Je le savais.

— Vous avez fait trop de frais.

— C'est du vrai lapin, à ce que m'a assuré le marchand.

— C'est du lapin, quel bonheur ! dit Mlle Adélaïde.

La bonne entra et exprima ses souhaits de bonne année. M. Pigeonnet lui mit cent sous dans la main.

— Si tu essayais ta robe de chambre ? proposa Mme Pigeonnet.

M. Pigeonnet se dévêtit et l'endossa.

Il se mira complaisamment dans la glace.

— Elle me va très bien.

— Elle te donne un air imposant, ajouta sa femme.

M. Pigeonnet se rengorgea.

— Monsieur a l'air d'être dans un sac, dit la bonne.

— Vous ne savez pas ce que vous dites, remarqua légèrement Mme Pigeonnet.

Elle est trop longue, dit M. Pigeonnet, elle touche le plancher ; il faut la raccourcir de dix centimètres au moins.

— Tu as raison, dit-sa femme, on la raccourcira.

Elle déposa le vêtement sur un meuble et ils se mirent à table.

Le lendemain, Mlle Adélaïde sans rien dire, prit la robe de chambre et en coupa dix bons centimètres.

Quelques jours après, un dimanche, pendant que ses maîtres étaient sortis, la bonne, qui n'avait rien à faire, sortit la robe de chambre et la raccourcit de douze centimètres.

Deux jours après, Mme Pigeonnet se rappela qu'elle devait raccourcir la robe de chambre, elle la prit et en coupa quinze centimètres.

M. Pigeonnet était passé chez son tailleur et l'avait prié de venir chercher la robe pour la diminuer un peu dans sa longueur.

Le tailleur l'emporta et en retrancha seize centimètres.

Un matin, M. Pigeonnet se décida à la revêtir.

Mme Pigeonnet et sa sœur poussèrent un cri.

Ce n'était plus une robe de chambre, c'était un veston !

Eugène FOURRIER.

M. ÉDOUARD ROUSSEL

Maire intérimaire de Roubaix

M. Edouard Roussel, nommé maire intérimaire de Roubaix, par décision préfectorale en date du 15 décembre 1901 est né à Roubaix le 25 avril 1852. Il occupe une des premières places dans l'industrie roubaisienne.

M. Edouard Roussel est le fils de M. François Roussel, chevalier de la Légion d'honneur qui fut membre de la commission municipale en 1870, puis conseiller municipal, membre de la Chambre de commerce et Administrateur des hospices.

M. Edouard Roussel qui appartient à une famille républicaine, qui est républicain lui-même, bien qu'ayant contracté des alliances politiques néfastes, fut élu conseiller d'arrondissement en 1896 et conseiller général en 1898.

En 1900, conseiller municipal, il était élu au premier tour, ce qui n'étonnera personne étant donnée la sympathie générale dont il jouit à Roubaix.

M. Edouard Roussel est membre du Conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts industriels, membre du Conseil d'administration de la Société des propriétaires des appareils à vapeur, secrétaire de la Commission départementale, secrétaire de l'Association des dames françaises.

M. Edouard Roussel qui est loin d'être un violent est un des membres les plus réfléchis de la minorité, un de ceux qui avaient l'estime même de la majorité socialiste.

M. V.

Block-Notes

L'unique solution

L'adultère étant l'âme du théâtre national, notre art dramatique oscille entre ces deux pôles : le « tue-la » et le pardon.

Le « tue-la » fait de l'argent parce que tous les maris méfiants y mènent leur femme.

Le pardon fait de l'argent non moins, parce que toutes les femmes coupables y mènent leur mari.

Au reste, ni l'un ni l'autre ne nous a jamais vaincu un coup de canif de moins, un coup de revolver de plus.

Nous sommes en pleine épidémie d'indulgence. On pardonne à tet-continu, sur toutes les scènes, dans tous les styles. En vérité, je n'aurais jamais cru que chez nous tant de femmes eussent besoin d'être pardonnées. Au reste, cette tendresse universelle m'inquiète. J'ai peur du gavroche du poulailler qui, vers le second acte, criera au mari :

— A'l non, mon vieux, on la connaît ! Tu cas encore lui pardonner ! Alors, pourquoi faire du raffut pendant trois actes ? Chauffe la couche tout de suite, et parle-nous d'autre chose !

L'emploi de philosophe parisien étant vacant pour cause de décès de M. Henry Fouquier, — ce pauvre Fouquier qui, au dire de ses biographes, était à la fois un Marseillais, un Athénien, un Italien, un Génois, un Français, un Parisien et peut-être un Belge, — je prends la liberté d'ajouter que, si philosophiquement, le meurtre n'est pas une solution, le pardon n'en est pas moins une davantage.

Du moment qu'on ne peut pas manger dans une assiette où d'autres ont mangé, — eût-elle été lavée à l'eau de Cologne et eût-elle été stérilisée, — on aura beau dire « je te pardonne », on éprouvera des hoquets chaque fois que l'assiette reviendra sur la table.

C'est le moment d'amender le mot de Bastien :

« Pardonnez, pardonnez, il en restera toujours quelque chose. »

Il n'y a qu'une solution, dès que l'on renonce à la vengeance chère à l'homme des cavernes et à Dumas fils, et je me fiate de la prêcher depuis toujours, c'est de n'attacher aucune importance à la bagatelle, comme faisaient, dit-on, nos pères.

MAFFLAN

L'AFFAIRE DU " FIGARO "

MM. Périvier et de Rodays condamnés

On se rappelle les incidents survenus il y a quelques mois au *Figaro*, au cours desquels M. Périvier, ex-gérant, prit brusquement la direction du journal écartant son co-gérant M. de Rodays. On se souvient que le jour même il éloigna M. J. Crosnier, leader du *Figaro* pour transformer l'attitude politique du journal.

Mais les deux gérants, MM. Périvier et de Rodays avaient été auparavant révoqués par décision d'une assemblée générale. Un procès, on le sait, fut engagé ; les gérants soutenant que cette décision n'était pas valable.

Le tribunal de première instance avait donné gain de cause à MM. Périvier et Rodays.

La Cour d'appel vient d'infirmer ce jugement. Elle déclare régulière l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui prononça la révocation des deux gérants, MM. Périvier et de Rodays :

« Ordonne que Périvier et de Rodays, dans le délai de trois jours à la prononcé de l'arrêt qui pourra être signifié sur minute et avant l'enregistrement, devront abandonner à M. Prestat, président du conseil de surveillance, la gérance du *Figaro* ».

Celui-ci pourra, avec l'assistance du commissaire de police, si besoin est, prendre possession des lieux ».

A la sortie de l'audience, M. Périvier fait la déclaration suivante aux journalistes qui l'entourent :

Je n'ai rien entrepris qui ne fût dans l'intérêt du Figaro. Les représentants de la loi s'inclinent, je m'incline et j'accepte pas ; mais j'ai perdu, il n'y a plus qu'à s'incliner.

M. Prestat annonce, de son côté, que le conseil de surveillance est convoqué pour ce soir, entre quatre et cinq heures. On y décidera une assemblée générale d'actionnaires, qui se tiendra vraisemblablement du 15 au 20 janvier.

Il s'agira alors de nommer une gérance et de modifier les statuts. Dans huit jours M. Prestat prendra provisoirement la direction du *Figaro*.

On fait prévoir que M. Gaston Calmette, avant que les mesures définitives soient votées, aura à s'occuper plus spécialement de la rédaction du journal.

Pages Littéraires

ROUTE DE THÈBES

PAR

SÉVERINE

Elle est longue, elle est sombre, hachée de carrefours, sous l'éternel orage qui s'amoncelle au zénith, sous les points encore davantage noirs et lourds qui menacent l'horizon.

Tantôt au ras de la chaîne, mais au loin que le regard peut porter ; tantôt encaissée dans les ravins, torrent de sable immobile ; tantôt encloses hermétiquement par l'épouvantile des taillis, des broussailles, voûte de branches et feuilles, elle s'allonge, se déroule, ondule vers le mystère...

Mais toute ouvrée par la tranchée de terre vive ou par le treillis des buissons, soit à peine marquée dans le libre espace, toujours elle delfie entre la double haie des sphinx contemporains, plus ou moins distincts, plus ou moins mêlés les uns des autres, suivant la mentalité à l'époque et le total des événements.

Allongés, accroupis, tapis, tantôt contre l'ornière du chemin dont ils étoilent sur la falaise du chemin creux, tantôt dans le plus épais de la brousse, ils tendent vers le passant l'énigme de leur face. Les uns cachent leurs yeux — leurs prunelles irritantes, inadiennes, impérieuses, aiguës, embuées, luisantes d'audace ou morne d'astuce, leurs pruneilles indéchiffrables.

Geant, monstrueux, dominant tous les autres, la croupe et la nuque frissonnantes sous la morsure des taons, montrant parfois les griffes et s'étirant d'un geste qui fait trembler le monde — les sphinx-Ministres sur leurs trônes, les sociétés sur leurs fondements et les lois sur leurs bases — à la plus vaste, à la plus complexe des hiérogliphes, est le S.ha social : celui en qui gît, avec l'avenir, le secret du rapport des nombres et de la minorité, de l'action et de la spéculation.

Puis, moins formidables, hautains ou tristes, perdus dans le rêve, ceux qui représentent toutes les passions dont est tourmentée la pauvre âme humaine : l'Amour, l'Orgueil, l'Ambition, l'Envie aux ongles sales, la Luxure aux lèvres baveuses, l'Envie au cœur rongé.

Enfin, de ci, de là, revêtus de noire forme : couverts d'habits modernes, ce sont non plus des entités, mais des êtres ; des individus qui existèrent, se jetèrent hors la loi, sans moitié plausible, dans le maquis de l'inconnu, dont le nom flambe comme un météore, puis s'éteint dans le sol, dans le sang, dans l'in-pace de la geôle éternelle — dans le vide, l'oubli, plus simplement.

Généralement, la matérialité de leur acte, l'exécution de leur volonté, demeura dans le domaine commun, n'eût rien qui la fît différer de gestes identiques. Mais le ressort de cette volonté même, l'origine de cet acte, le pourquoi, le mobile, la détermignante, échappa à toute sagacité, à toute recherche, en des temps où, pour tout, l'on en cherche le pourquoi et le comment.

Aujourd'hui, *l'on veut savoir*. Ce n'est pas curiosité, c'est conscience,... c'est appréhension aussi de l'erreur irréparable ; c'est pressentiment de vérités entrevues qui, aux dépens de la théorie du libre arbitre, incitent à la prudence.

Pourquoi fut tué Fualdès ? Pourquoi Campi tua-t-il ? Et tant d'autres...

On a la sensation pénible que la dette légale de Rodez fut mal payée, en petite monnaie, en sous vert-de-grisés, tandis que le louis d'or s'évadait, fini discrédité par cette ignorance complaisante de la justice. Là, c'est la victime qui continue de saigner, interrogative, au long de la route de Thèbes.

Devant le crime de la rue du Regard, c'est l'impression que peut-être, sous le silence obstiné du meurtrier, était le prétexte suffisant à décourager le glaive.

Calas, La Barre, Lesurques, Mme Lafargue — de nos jours, les sauveteurs Degrave, l'instituteur Leleuvre, le docteur La Jarrige, Rouen, etc. Où tué-il, l'intérêt de la cause reproche ?

Toutes chandes, toutes vides, des places chez les vivants, dedans les chiourmes, attendent,... ici, ce fut la cellule de la veuve Braux ; ici, la paillote de Jamet, de Léger, d'autres encore. Que sont-ils devenus ?

Reconnus innocents. On a pu : leur tête tenait encore !

* * *

Mais quel est celui-ci, ce rustre aux lèvres fermées, aux paupières clignantes, à la voix sourde ce terrien muet et dur comme le cahiou sous le pied

Dans son cachot, il ne fait, comme il s'est toujours, depuis le début, hors la vulgarité des querelles coutumières avec les voisins, pour une boule qui rôde, un chien qui aboie, une pelleuse des fumier détournée du lot.

Que pense-t-il ? On ne sait. Que fait-il ? Rien. Il médite, les yeux lointains, les poings sur genoux. Qu'essère-t-il ? Pas grand'chose. Il semble déjà son chef osciller sur son cou, comme si une lame invisible l'avait tranché de plus d'à-moitié.

Il est accusé d'un forfait tel que l'imagination se refuse à le concevoir ; il est condamné à la peine capitale — et telle est la force de l'inexprimé que rien de définitif ne semble être accompli.

On l'exécuterait, qu'il en serait de même. Le problème n'en serait pas résolu, *car on confondrait ce ne pas savoir pourquoi il a tué.*

Le « bien » de Véronique ? La légende a prêté fin au cours des audiences. Tant de gendarmes, de magistrats, de curieux, de populaire, se sont déplacés, agités, angoissés, pour aboutir au néant !

En vérité, on a jugé, et décidé sur des présomptions. Et l'on n'a pas convaincu, au préjoire de tel acharnement présidentiel à obtenir un verdict sans merci.

Voilà pourquoi l'opinion demeure soucieuse, mal à l'aise. Même les partisans de la peine de mort — sauf quelques chacals pour qui toute proie est bonne — même les disciples de Joseph de Maistre se sentent inquiets, troublés.

Pourquoi Brière, qui simait ses frères et sœurs, écrit à son père : « Mon cher papa, » comme je pleure depuis lundi ! Tu lettre, que j'ai reçue seulement hier, augmente encore ma douleur si c'est possible, mais non la conviction de ton innocence. Je n'ai jamais douté de toi. J'ai toujours cru que tu n'étais pas coupable. »

Et des lettres anonymes surviennent — qui oseraît jouer avec cette existence dévouée au bourreau ? — des lettres mystérieuses comme tout est là-dedans, qui accusent des inconnus, taxent d'erreur le verdict de Chartres...

* * *

Pour moi, mi-instinct, mi-raisonnement, j'échappe à ces incertitudes et le dilemme me paraît clair : Brière ne peut être qu'un monstre, un criminel pathologique ou moral... ou un martyr.

Un monstre, si coupable, parce que l'énormité du crime, et du crime inexpliqué, en fait quelque chose de surhumain, de fantasque, qui échappe même au pouvoir de la répression. Quel châtiment, en effet, pourrait équivaloir à l'acte ?

Puis, toujours on se bute à l'énigme. Un autre tue, un autre se dicte dans un accès de frénésie jalouse, par haine de sa femme et de son « remplaçant. » C'est hideux, mais accessible encore à la compréhension. Troppmann, par intérêt, pour se tirer d'une combinaison et cacher de précédents assassinats, fit une hécatombe de la famille Kindt... mais il lui était étranger !

Ici, l'homme a immolé ses propres enfants — ses cinq enfants ! — sans qu'on sache pourquoi de façon certaine. Il ne l'avoue pas, il s'en dédit, il se rétracte, il se jette à genoux chaudes, de sommambulisme sanguinaire ? Alors, le cas relève de la douche et du cabanon. Il faut le mettre dans l'impossibilité de nuire, mais sa responsabilité est latéistante : c'est un possédé, c'est un maniaque, c'est un malade !

C'est un martyr, si rien de tout cela n'est exact ; si, vertiblement, il est demeuré à l'écart de l'horrible boucherie.

Ils sont rares ceux qui, devant cet accusé parfaitement antipathique, ont consenti à admettre, tout d'abord, la possibilité d'une méprise.

Envisageons-la, cependant, cette hypothèse, après tout guère moins inadmissible que l'autre.

Sentez-vous quel frisson vous prend à l'idée d'une pareille iniquité : ce père, en deuil de tous ses petits, et suspecté de les avoir tués ; traîné en prison ; suppliché d'interrogatoires, de confrontations ; dénoncé, parfois, accablé sous l'exécration publique ; mené à l'audience parmi les cris de mort ; traité comme l'on sait par le président Bérat ; condamné à la guillotine — et innocent !

Je ne dis pas que cela est ; je dis que cela peut être. Tout est possible... même l'innocence d'un condamné.

Ça n'est déjà vu.

Mais si, vraiment, la chose serait trop forte, et je me demande comment on réparerait.

Le doute existe, subtile, ineffaçable, invisible mais formidable entre le couperet et le condamné.

Je ne fais pas de sentiment, je fais de la logique ; puis, j'ai conscience de traduire le malaise informulé de bien des gens.

Encore une fois, il n'est ex.rien sorti d'absolu. Et tant que l'évidence n'aura pas éclaté ; tant que l'on n'aura pas pendre les mobiles d'un crime si hors nature, qui ferait le geste dont se déclancherait le couteau ?

SÉVERINE.

On dit...

Ministère-trompette. — Nos excellentes voisines de Lodeve sont toutes disposées à imiter les vieilles de Lodève en faisant un cadeau de quelques sous à la municipalité, en faisant un cadeau de quelques sous à la municipalité, en faisant un cadeau de quelques sous à la municipalité,